

1. IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET

Préciser l'identité du porteur de projet, son affiliation et son adresse professionnelle.

Nom et prénom :

Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse :

Nature des activités :

Qualification :

2. DESCRIPTIF DU PROJET

Pour les questions de ce chapitre, mentionner les références scientifiques sur lesquelles s'appuient les réponses. Ces références doivent pouvoir être fournies sur demande du service instructeur.

2.1. Contexte et introduction du projet

2.2. Espèce(s) ciblée(s)

Lister les espèces / sous-espèces / écotypes visé(e)s par le projet en précisant leur nom latin et leur nom vernaculaire, leur sexe, leur stade de développement.

2.3. Présentation du projet et de ses objectifs

Éléments à présenter :

- *Décrire le ou les enjeu(x) et finalité(s) du projet y compris le besoin de recherche et la ou les question(s) de recherche au(x)quelle(s) le projet se propose de répondre ;*
- *Faire un état des lieux des actions du même type déjà menées auparavant sur le territoire et préciser quels sont les compléments et les nouvelles informations qui seront apportés ;*
- *Présenter brièvement un état de l'art des publications pertinentes et expliquer comment ce projet s'insère dans ces connaissances ;*
- *En cas de méthode novatrice, présenter brièvement les résultats d'études pilotes, si disponibles ;*
- *Présenter, le cas échéant, comment le projet va contribuer à une meilleure connaissance de l'espèce ou à la résolution d'un enjeu de conservation ;*
- *Sur la base des informations précédentes, décliner les objectifs et/ou les hypothèses.*

2.4. Estimation du coût global du projet et la liste des financeurs

2.5. Quel lien existe-t-il entre le projet et les priorités / les objectifs du Plan de gestion et du Plan d'action du Sanctuaire Agoa ?

Décliner les objectifs et mesures de gestion du Plan de gestion et du Plan d'action du Sanctuaire Agoa auxquels le projet participe ou permet de répondre.

2.6. Dans quel intérêt ce projet est-il réalisé (le projet doit répondre à au moins une des conditions d'octroi de la dérogation conformément à l'article L411-2 du code de l'environnement) ?

- Dans l'intérêt de la protection de la faune sauvage et de la conservation des habitats naturels ;
- Pour prévenir des dommages importants notamment aux pêcheries, aux eaux et à d'autres formes de propriété ;
- Dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques ou pour d'autres raisons impératives d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique, et pour des motifs qui comporteraient des conséquences bénéfiques primordiales pour l'environnement ;
- À des fins de recherche et d'éducation, de repeuplement et de réintroduction de ces espèces et pour des opérations de reproduction nécessaires à ces fins ;
- Pour permettre, dans des conditions strictement contrôlées, d'une manière sélective et dans une mesure limitée, la prise ou la détention d'un nombre limité et spécifié de certains spécimens.

2.7. Quelle est la stratégie de diffusion et de communication des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public ?

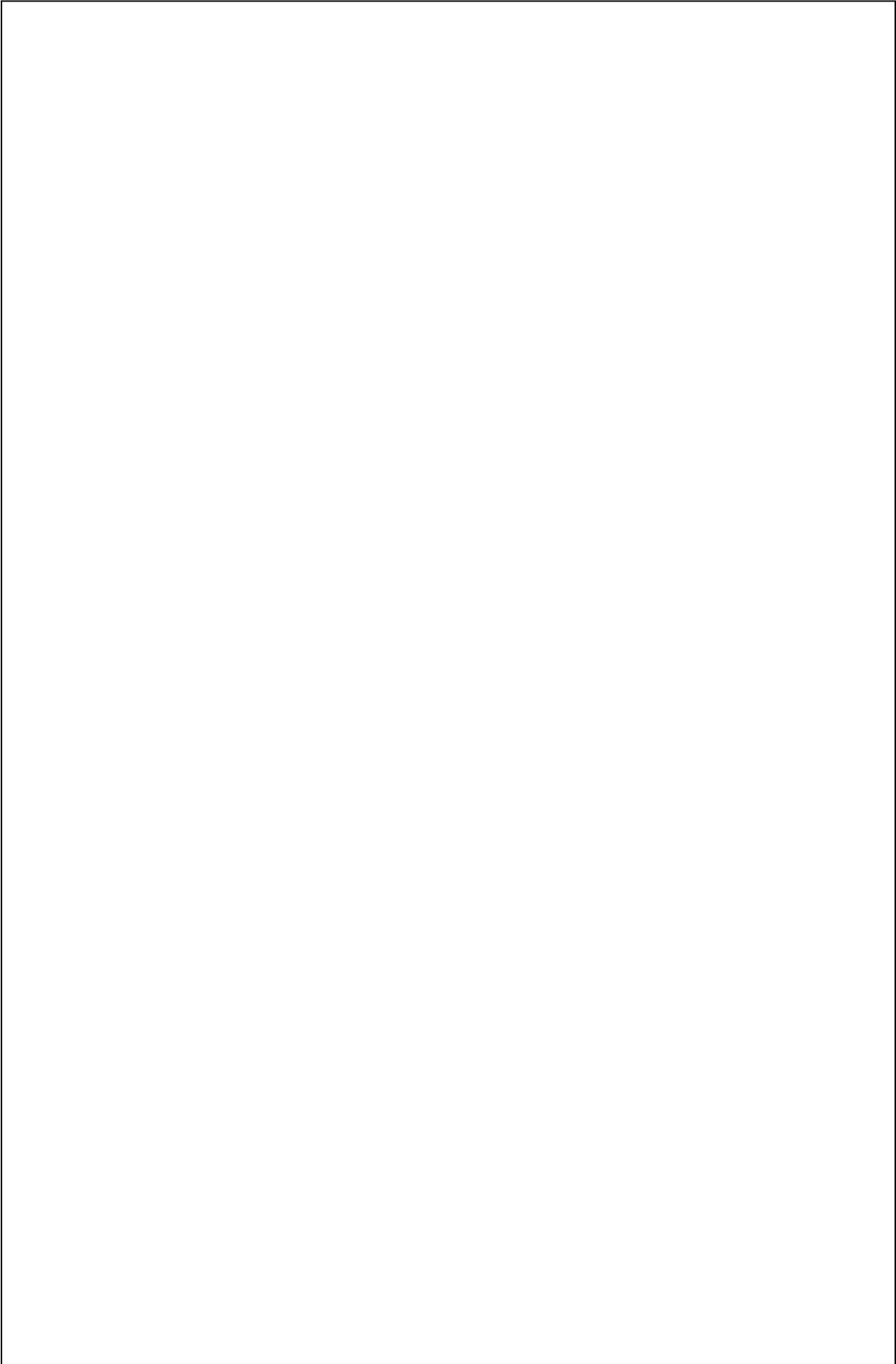
Décrire la façon dont les résultats de l'étude seront valorisés dans la littérature scientifique avec examen par les pairs et les modalités de compte-rendu auprès du grand public. Lister les actions de communication prévues pendant et après le projet hors publication scientifique.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Description de la méthodologie

Présenter de façon détaillée le protocole d'intervention avec toutes les méthodes envisagées, les moyens associés et les références scientifiques sur lesquelles ils reposent. Fournir également une description succincte des analyses envisagées, un calendrier de réalisation des différentes étapes du projet et une carte de localisation du projet. Les engins permettant de réaliser les approches et/ou les collectes doivent également être décrits.

Une liste comportant les éléments descriptifs essentiels à différents protocoles est accessible en annexe pour aider à la rédaction mais n'est pas exhaustive.



3.2. En quoi la méthodologie décrite est-elle la meilleure façon d'atteindre les objectifs du projet par rapport à d'autres méthodes de recherche (données d'échouage, photo-identification, etc.) ?

Justifier le recours à la méthode envisagée et de l'absence de solution alternative satisfaisante, y compris d'autres méthodes moins invasives.

3.3. En quoi la méthodologie proposée est-elle en accord avec les recommandations des instances internationales compétentes (ex : Commission Baleinière Internationale, *Society for Marine Mammalogy*, etc.) ?

Décliner le niveau de conformité du ou des protocoles envisagés aux recommandations internationales et justifier des écarts éventuels.

3.4. Quels sont les impacts prévisibles à court et long terme de la méthodologie sur les individus ciblés, leur population et leur écosystème ?

Décliner les impacts en étayant les propos par des éléments de littérature scientifique (pouvant être fournis sur demande).

3.5. Quelles sont les mesures d'évitement et de réduction mises en œuvre dans le cadre du projet pour limiter l'intensité de la perturbation pour les espèces concernées ? Préciser les coûts associés.

Exemples : temps de présence dans la zone de prudence et dans la zone des 100 mètres des différents engins utilisés, comportement de l'équipe devant des signes manifestant un dérangement des individus, etc.

3.6. Quels moyens sont mis en œuvre pour suivre ces impacts pendant et après le projet ? Préciser leur coût et l'origine des financements associés.

3.7. Quelles sont les propositions de mesures compensatoires et de mesures d'accompagnement adaptées aux impacts résiduels du projet, qu'il apparait impossible d'éviter ou de réduire ?

3.8. En quoi le projet ne nuit-il pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle ?

4. ÉQUIPE

Présenter dans cette rubrique l'équipe engagée dans le projet en précisant la liste des personnes qui seront amenées à réaliser les opérations sur le terrain (équipe scientifique, équipage) en précisant :

- leur nom et prénom ;

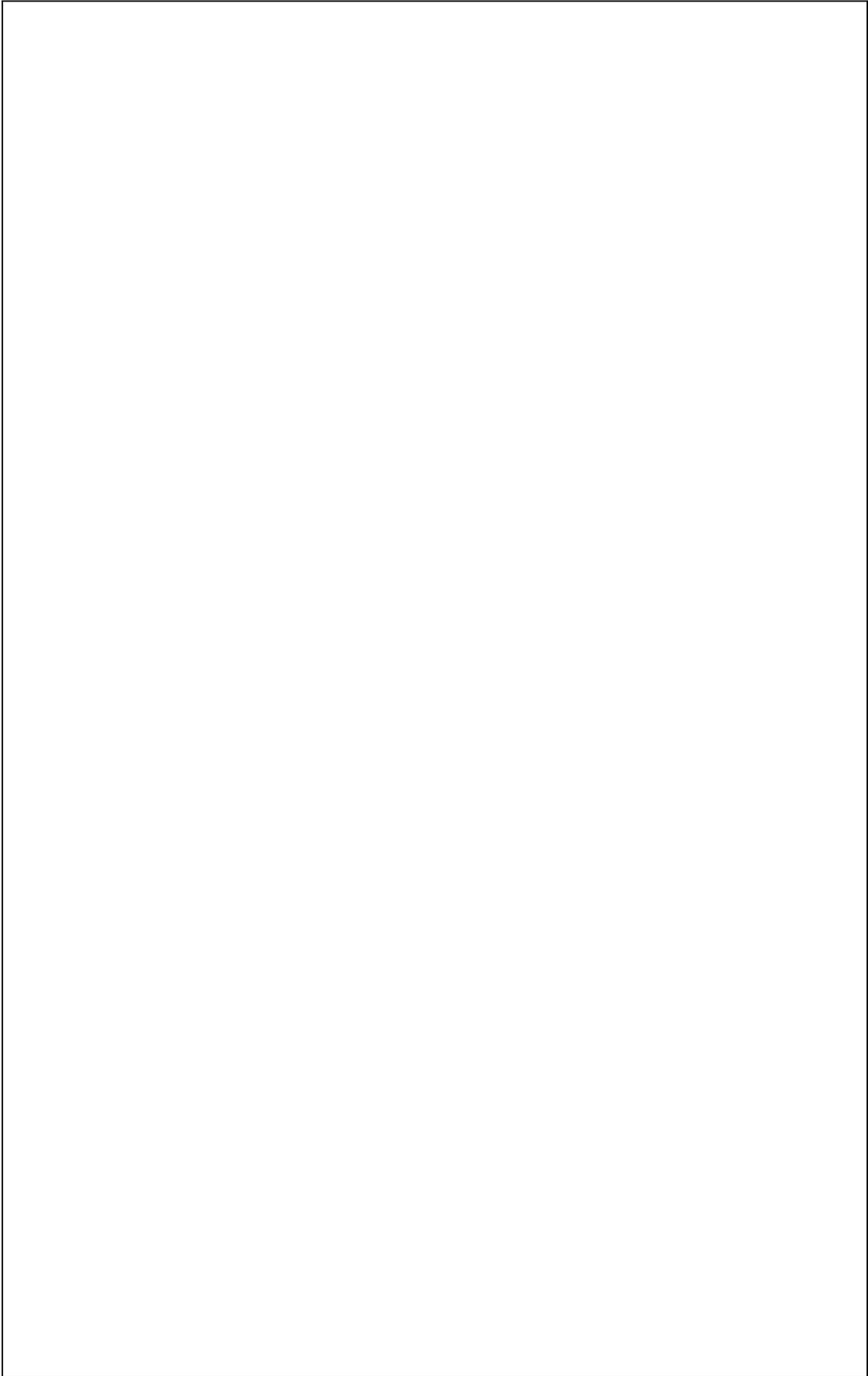
- leur structure de rattachement ;

- leurs rôles et missions dans le cadre du projet (ex : tireur principal, photographe secondaire) ;

- leur niveau de compétence, d'expertise et d'expérience relatif au projet et à la méthode envisagée (en précisant les brevets, permis et diplômes pertinents) ;

- les références bibliographiques de la personne en lien avec le projet.

Les CV doivent être joints au dossier



ANNEXE - MÉTHODOLOGIE

Pose d'instrument

Type d'instrument
Type de collecte de données (ex : archivage nécessitant une récupération, transmission GSM/satellite)
Dimensions de l'instrument et système d'accroche
Masse dans l'air ou dans l'eau
Pourcentage de la masse corporelle
Conditions météorologiques minimales pour la réalisation des opérations
Critères de sélection et d'identification des individus ciblés selon l'instrument utilisé
L'instrument sera-t-il recouvert d'un antifouling ?
Méthode de fixation (ex : balise à ventouses déployée avec fusil à air comprimé)
Angle et distance minimale d'approche
Nombre de tentatives par animal par jour (taux de réussite)
Nombre total de tentatives pour l'ensemble du projet si plusieurs méthodes sont combinées le même jour sur un même individu (balise + biopsie)
Localisation sur le corps
Pour les accroches profondes, préciser la profondeur de pénétration et si celles-ci pénétrèrent l'interface lard/muscle
Durée de l'opération
Durée de fixation de l'instrument
Système de décrochage
Suivi après la pose

Prélèvement de biopsie

Type de tissus
Équipement (ex : flèche, emporte-pièces)
Taille ou volume des échantillons (ex : diamètre et longueur, volume total)
Équipement de stérilisation ou désinfection
Conditions météorologiques minimales pour la réalisation des opérations
Localisation sur le corps
Méthode de prélèvement (ex : flèche tirée avec une arbalète)
Angle et distance minimale d'approche
Nombre de tentatives par animal par jour (taux de réussite)
Nombre de prélèvements par animal par événement de capture et par année
Nombre total de tentatives pour l'ensemble du projet si plusieurs méthodes sont combinées le même jour sur un même individu (balise + biopsie)
Intervalle entre deux prélèvements
Conservation et stockage des échantillons
Suivi après prélèvement

Acoustique active

Source sonore (ex : échosondeur, haut-parleur sous-marin)
Largeur de faisceau
Profondeur de la colonne d'eau
Fréquence (largeur de bande)
Niveau de source maximum (préciser l'unité : SELcum ou SPL RMS)
Niveau de réception maximum

Distance de la source aux animaux ciblés et non ciblés
Durée du signal et *duty cycle*, si pertinent
Conditions météorologiques minimales pour la réalisation des opérations
Nombre d'expositions/essais par jour et si un même individu sera ciblé plus d'une fois
Durée de chaque exposition sonore et durée maximale totale des émissions sonores par tranche de 24h
Nombre de types de source utilisés sur 24h
Niveau de bruit ambiant, si connu
Distance aux seuils TTS (*Temporary Threshold Shift*) et PTS (*Permanent Threshold Shift*), si applicable
Suivi post émissions